

## LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LE RETOUR DU DON DÉSINTÉRESSÉ

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de **Martial**, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Il y avait bien longtemps que **Martial** n'avait pas reçu une promesse de don par mél :

*« Je suis **Patrick Pierre SHURGERS**. Je cherche d'urgence une personne généreuse qui connaît les principes de la vie pieuse pour hériter de mon patrimoine. Je suis atteint d'un cancer et mes jours sur terre sont comptés. J'envisage une donation légale de 275 000 euros que j'ai sur mon compte et je ne veux pas que ma banque fasse des bénéfices. Si quelqu'un est intéressé par mon héritage, quel que soit son pays de résidence, qu'il me contacte par courriel. »*

**Martial** connaît bien ce type de messages émanant de « brouteurs » prêts à tout pour dépouiller l'argent de leurs victimes. Le scénario est connu : l'enregistrement de la présumée donation est fictif mais les demandes de règlement de frais seront réelles.

**Martial** s'est fixé comme mission de dépouiller l'escroc de son temps. Il va multiplier les messages de remerciement pour louer cette bonne œuvre et pour décrire dans le détail les actions caritatives qu'il compte mener localement. Et face aux demandes successives de paiement à effectuer (frais de dossier, frais de virement bancaire, honoraires, droits d'enregistrement...), il se montrera tatillon pour connaître le motif précis de ces règlements et le mode de calcul. Le point final sera de proposer à son interlocuteur de déduire directement tous ces frais du montant de la donation...

**Martial** l'avoue : à chaque nouvelle version, il accroît le nombre de messages échangés et prend de plus en plus de temps (et de plaisir) à répondre au généreux donateur.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))